

Projections des familles et ménages autochtones au Canada

Jean-Dominique Morency¹

Résumé

Cet article a pour objectif de présenter un nouveau module qui permettra de projeter les familles et les ménages selon le statut autochtone à l'aide du modèle de microsimulation Demosim. La méthode envisagée serait d'attribuer à chaque individu, à chaque année, un statut de chef de ménage/famille en utilisant la méthode des taux de chefs de manière à obtenir un nombre de familles et ménages annuels ventilés selon diverses caractéristiques et géographies liées aux populations autochtones.

Mots Clés : Autochtone, Famille, Ménage, Microsimulation, Projections démographiques.

1. Introduction

1.1 Mise en contexte

En novembre 2013, le Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) a confié à la division de la démographie de Statistique Canada le mandat d'évaluer la possibilité de préparer des projections de familles et ménages autochtones en utilisant le modèle de microsimulation Demosim, un modèle qui permet notamment de produire des projections démographiques des populations autochtone et non-autochtone au Canada. Ces projections de familles et ménages autochtones s'avéreront utiles, par exemple, dans l'élaboration de politiques en lien notamment avec les besoins en logements dans les réserves indiennes et sur le nombre futur de familles autochtones monoparentales au Canada, des familles considérées comme plus vulnérables à l'égard de la pauvreté.

Le présent article sera structuré en deux principales sections. Dans la première, nous expliciterons en détails quelles sont les caractéristiques des familles et des ménages que nous désirons projeter pour répondre aux besoins d'AADNC et nous définirons ce que nous entendons par familles et ménages autochtones et non-autochtones. Dans la seconde, nous présenterons la méthodologie que nous proposons d'utiliser pour projeter les familles et les ménages à l'aide de Demosim.

2. Caractéristiques projetées et définitions de familles et ménages autochtones

Avant d'élaborer une stratégie sur la façon de réaliser des projections de familles et ménages autochtones, il convient de définir le contenu de telles projections. Dans un premier temps, nous présenterons les caractéristiques que nous voulons projeter pour les familles et nous fournirons une définition de famille autochtone. Dans un deuxième temps, nous referons le même exercice mais, cette fois, pour les projections de ménages.

2.1 Définition de famille autochtone

¹Statistique Canada, Édifice principal 1708-D, 150 Tunney's Pasture Driveway, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, jean-dominique.morency@statcan.gc.ca

Avant de définir ce que l'on entend par famille autochtone, il convient de mentionner que dans le cadre de cet exercice de projections, le concept de famille qui est utilisé est celui de famille de recensement². Dorénavant, lorsque nous référerons au terme famille, nous ferons toujours référence au concept de famille de recensement.

Un des éléments les plus complexes lorsque vient le temps de projeter les familles autochtones est de définir de façon satisfaisante ce qu'est une famille autochtone. Pour les besoins actuels et par souci de cohérence avec les projections des familles autochtones réalisées par le passé, nous avons repris tel quel les définitions qu'utilisaient AADNC dans les exercices de projections de familles autochtones les plus récents (Clatworthy, 2006 et 2012). Ainsi une famille autochtone peut-être définie en fonction de deux critères : l'inscription au registre des Indiens et l'identité autochtone autodéclarée des personnes présentes dans la famille, deux informations qui sont disponibles dans les recensements et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)³. En utilisant ces informations, il est possible d'obtenir quatre sous-définitions de famille autochtone : 1. Famille d'Indiens inscrits, 2. Famille de Premières Nations non-inscrites, 3. Famille de Métis non-inscrits, 4. Famille d'Inuit non-inscrits. Il est aussi possible, avec ces informations, de définir une famille non autochtone.

La définition de famille d'Indiens inscrits se lit comme suit :

- 1) Une famille d'Indiens inscrits est une famille dont le seul parent, dans le cas d'une famille monoparentale, ou l'un des deux conjoints, dans le cas d'une famille comptant un couple, est un Indien inscrit.

Si une famille n'est pas une famille d'Indiens inscrits, nous vérifions, dans un deuxième temps, l'identité autochtone de la famille, ce qui nous donne trois définitions possibles :

- 2) Une famille de Premières Nations non-inscrites est une famille dont le seul parent ou l'un des deux conjoints est une Première Nation non inscrite.
- 3) Une famille de Métis non-inscrits est une famille dont le seul parent ou l'un des deux conjoints est un Métis non-inscrit.
- 4) Une famille d'Inuit non-inscrits est une famille dont le seul parent ou l'un des deux conjoints est un Inuit non-inscrit.⁴

Enfin, si une famille ne rencontre aucune de ces 4 définitions, elle sera considérée comme étant non-Autochtone. Voici quelques données sur le nombre de familles autochtones et non autochtones au Canada :

² Dans le recensement, on considère comme une famille de recensement soit un couple marié (avec ou sans enfant(s) des deux conjoints ou l'un des deux), soit un couple vivant en union libre (avec ou sans enfant(s) des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou soit un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents (Statistique Canada, 2011).

³ Une personne ayant le statut d'Indien inscrit est une personne qui a déclaré, dans le Recensement ou l'ENM, être inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens* au Canada. Une personne ayant une identité autochtone est une personne ayant déclaré, dans le Recensement ou l'ENM, appartenir à au moins un groupe d'identité autochtone, c'est-à-dire soit Première Nation, Métis ou Inuit.

⁴ Dans le cas des couples mixtes, nous allons attribuer au hasard une seule identité à la famille en tenant compte de la taille de chacun des groupes d'identité autochtone.

Tableau 2.1-1**Nombre de familles autochtones et non autochtones au Canada, 2001, 2006 et 2011**

Type	Année		
	2001	2006	2011
Autochtone	314 200	394 200	477 600
non autochtone	8 056 900	8 502 700	8 911 900
Total	8 371 100	8 896 900	9 389 500

Sources: Calculs de l'auteur basés sur les recensements de 2001 et 2006 et l'ENM de 2011. Les données ne sont pas ajustées pour le sous-dénombrement net des familles

2.2 Caractéristiques des familles à projeter

Les caractéristiques des familles qui serait projetées, lesquelles ont été établis en consultation avec AADNC sont les suivantes :

1. Province/territoire de résidence – 1. Atlantique, 2. Québec, 3. Ontario, 4. Manitoba, 5. Saskatchewan, 6. Alberta, 7. Colombie-Britannique, 8. Yukon, 9. Territoires du Nord-Ouest, 10. Nunavut
2. Lieu de résidence – 1. Dans une réserve, 2. dans l'Inuit Nunangat, 3. dans une région métropolitaine de recensement (RMR) hors réserve et hors de l'Inuit Nunangat, 4. hors RMR hors réserve et hors de l'Inuit Nunangat
3. Type de cohabitation – 1. Famille comptant un couple, 2. Famille monoparentale selon le sexe du parent
4. Catégorie d'Autochtone de la famille – 1. Famille d'Indiens inscrits, 2. Famille de Premières Nations non inscrites, 3. Famille de Métis non inscrits, 4. Famille d'Inuit non inscrits, 5. Famille non autochtones

2.3 Définition de ménage autochtone

Pour débiter, il convient de souligner que pour cet exercice de projections, nous nous intéressons uniquement aux ménages privés⁵ puisque les projections démographiques qui sous-tendent les projections de ménages n'incluent pas spécifiquement les personnes habitant dans des ménages collectifs.

Dans le cadre de ces projections des ménages, nous ne cherchons pas à définir explicitement ce qu'est un ménage autochtone. Nous cherchons plutôt à classer les ménages selon qu'ils sont composés : 1) d'au moins un Indien inscrit, 2) pas d'Indien inscrit mais au moins un Métis, 3) pas d'Indien inscrit ni Métis mais au moins un autochtone et 4) de non-Autochtone seulement⁶. En classant de la sorte les ménages, il est possible d'identifier les ménages qui sont composés d'au moins un Autochtone. Ce sont ces ménages que nous considérons comme autochtones. Voici quelques données sur le nombre de ménages composés d'au moins un autochtone au Canada en 2001, 2006 et 2011 :

⁵ Selon le dictionnaire du Recensement (Statistique Canada, 2007) et de l'ENM de 2011 (Statistique Canada, 2011), un ménage privé réfère à une personne ou un groupe de personnes (autre que les résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

⁶ Nous avons décidé de distinguer ces quatre catégories puisque AADNC a des besoins spécifiques de données concernant les ménages composés d'Indien inscrit et de Métis.

Tableau 2.3-1**Nombre de ménages autochtones et non autochtones au Canada, 2001, 2006 et 2011**

Type	Année		
	2001	2006	2011
Autochtone	422 700	535 000	666 600
non autochtone	11 140 200	11 902 500	12 654 700
Total	11 562 900	12 437 500	13 321 300

Sources: Calculs de l'auteur basés sur les recensements de 2001 et 2006 et l'ENM de 2011. Les données ne sont pas ajustées pour le sous-dénombrement net des ménages

2.4 Caractéristiques des ménages à projeter

Comme pour les projections de famille, le choix des caractéristiques des ménages retenues aux fins des projections s'est effectué en consultation avec AADNC. Ces caractéristiques, qui diffèrent de celles des familles en ce qu'elles serviraient des besoins en données distincts, sont les suivantes :

1. Province/territoire de résidence – 1. Atlantique, 2. Québec, 3. Ontario, 4. Manitoba, 5. Saskatchewan, 6. Alberta, 7. Colombie-Britannique, 8. Yukon, 9. Territoires du Nord-Ouest, 10. Nunavut
2. Lieu de résidence – 1. Dans une réserve, 2. dans l'Inuit Nunangat, 3. dans une région métropolitaine de recensement (RMR) hors réserve et hors de l'Inuit Nunangat, 4. hors RMR hors réserve et hors de l'Inuit Nunangat
3. Taille du ménage – 1. Une personne, 2. Deux à cinq personnes, 3. Six personnes ou plus
4. Indicateur de la présence d'Autochtones – 1. Au moins un Indien inscrit, 2. Pas d'Indien inscrit mais au moins un Métis, 3. Pas d'Indien inscrit ni de Métis mais au moins un Autochtone, 4. Pas de personnes autochtones
5. Indicateur de la présence d'au moins une personne âgée de moins de 19 ans

3. Méthodologie proposée pour projeter les familles et les ménages avec Demosim

Avant d'explicitier la méthodologie proposée, il convient de rappeler au lecteur quelques spécificités du modèle de projection Demosim. Demosim est un modèle de microsimulation permettant de réaliser des projections démographiques. Un des grands avantages de celui-ci est qu'il permet de projeter un très grand nombre de caractéristiques des individus en comparaison des modèles de projections par cohortes et composantes. Les projections de familles et ménages tirent partie de cette richesse en variables.

Demosim est un modèle basé sur les cas, ce qui signifie que chaque individu dans la population est projeté un à la fois et cela indépendamment les uns des autres. Cela signifie donc qu'il ne comprend que peu d'interaction entre les individus projetés ce qui fait que ceux-ci n'interagissent pas de manière à former des familles ou des ménages en cours de projection⁷. Par conséquent, la stratégie pour projeter les familles et les ménages devra nécessairement se faire au niveau des individus.

La méthodologie proposée pour projeter les familles est la même que pour les ménages. Considérant cela, nous allons, à partir de maintenant, nous référer principalement aux ménages afin d'éviter d'inutiles redondances. Par contre, nous soulignerons, dans une section séparée, les quelques éléments qui sont propres à la projection des familles.

⁷ Lorsque les capacités informatiques le permettront, Demosim pourrait devenir un modèle basé sur le temps (projection simultanée de l'ensemble de la population). La population de base dans un tel modèle inclurait les liens entre les individus, et par conséquent, les familles et les ménages. Avec un tel modèle, il serait alors possible de projeter de façon simultanée tant les personnes que les familles et les ménages.

Enfin, il est à noter que les projections de familles et de ménages se font indépendamment les unes des autres et qu'il n'y a pas de cohérence interne entre les deux au niveau des individus. Il sera donc impossible de produire des résultats qui croiseront les caractéristiques des familles et des ménages.

3.1 Méthodologie proposée pour projeter les ménages

La méthodologie que nous proposons d'utiliser pour projeter les ménages consiste à identifier en cours de projection les chefs de ménage en appliquant des taux de chefs qui seront ventilés selon plusieurs caractéristiques. En identifiant un chef de ménage en cours de projection, nous identifions simultanément un ménage (1 Chef = 1 Ménage). Cette méthode, qui est utilisée depuis longtemps (Nations Unies, 1973), est connue sous le nom de la méthode des taux de chefs. La formule générale est la suivante :

$$\text{Taux de chefs} = \frac{\text{Nombre de chefs}}{\text{Population}}$$

Le fonctionnement dans Demosim est le suivant : à chaque année, à une date fixe, nous allons attribuer un statut de chef de ménage à chaque personne projetée. La probabilité d'être un chef de ménage variera selon les caractéristiques de chaque personne. De façon simultanée à l'obtention du statut de chef, nous assignerons les caractéristiques du ménage de cette personne – taille du ménage, indicateur de présence d'Autochtones, indicateur de présence d'au moins un mineur. De cette manière, il sera possible d'obtenir un nombre de ménages selon toutes les caractéristiques requises.

3.2 Paramètres

À cette étape, nous expliciterons la façon dont les taux de chefs sont calculés et appliqués dans Demosim. Trois séries de paramètres seront utilisées pour calculer la probabilité qu'aura une personne d'être un chef de ménage une année donnée : 1) Les taux de chefs de base, 2) les taux de variations annuelles et 3) les taux de sous-dénombrement net des ménages.

La première série de paramètres que nous calculons vise à obtenir des taux de chefs de base. Ces taux sont obtenus en utilisant les données de l'ENM de 2011. La première étape consiste à identifier un chef dans chaque ménage présent dans l'enquête. Le choix du chef se fait de façon aléatoire parmi l'ensemble des personnes déclarant être des soutiens de ménages dans l'ENM – il peut y avoir jusqu'à cinq soutiens dans un même ménage. Des taux de chefs sont ensuite calculés pour chaque combinaison de caractéristiques requises : province/territoire, lieu de résidence, taille du ménage, indicateur de présence d'Autochtone et indicateur de présence d'au moins une personne de moins de 19 ans⁸. Tous les taux de chefs ainsi calculés ont été ventilés, pour leur application, pour tenir compte des caractéristiques projetées par Demosim, soit le groupe d'âge, l'identité autochtone, le statut d'Indien inscrit et l'état matrimonial.

La deuxième série de paramètres consiste en des taux de variations annuelles qui permettraient, si on le désire, de faire varier au fil du temps les taux de chef en se basant sur des tendances passées. Les tendances passées ont été analysées en utilisant les données des recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011 et nous avons considéré deux périodes pour établir des tendances soit 2001-2011 et 2006-2011. De ces analyses, il ressort, qu'une fois la composition des caractéristiques de la population pris en considération, que les tendances dans l'évolution des taux de chefs sont petites. En fait, la grande part de l'évolution des taux chefs est plutôt due à des changements dans la composition de la population, changements déjà captés dans les projections démographiques qui sous-tendent les projections de ménages.

⁸ Certaines combinaisons n'ont pas été considérées car les échantillons étaient trop petits. Par exemple, pour les populations habitant dans une réserve, nous considérons seulement trois indicateurs de présence d'Autochtones : au moins un Indien inscrit, pas d'Indien inscrit au moins un Autochtone, pas d'Autochtone; dans l'Inuit Nunangat, nous considérons seulement : au moins un Inuit et pas d'Inuit et nous ne tenons pas compte de la présence de personnes de moins de 19 ans dans les paramètres.

Finalement, la troisième série de paramètres est constituée des taux de sous-dénombrement net des ménages. De la même façon que pour les personnes, certains ménages au Recensement/ENM sont omis (sous-dénombrement) alors que d'autres sont comptés plus d'une fois (surdénombrement). La somme des deux phénomènes nous donne le sous-dénombrement net des ménages. Des études de couverture nous permettent d'obtenir des taux de sous-dénombrement net des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage, la province/territoire et la taille du ménage. Ces taux sont considérés dans la projection afin d'ajuster les taux de chefs de base.

En combinant les trois séries de paramètres, nous pouvons calculer, pour chaque individu, sa probabilité d'être chef d'un ménage à tout moment.

3.3 Compléments d'information sur les projections des familles

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la stratégie pour projeter les familles est la même que pour projeter les ménages. Par contre, certaines différences subsistent. Par exemple, le choix du chef de famille (ou personne repère) se fait aléatoirement entre les conjoints dans le cas d'une famille comptant un couple alors qu'il se fait de façon déterministe dans le cas d'une famille monoparentale – le seul parent étant toujours le chef de famille. Par ailleurs, lors du calcul des taux de chef de familles, le sexe est toujours pris en considération afin d'être en mesure de pouvoir déterminer le sexe du parent dans le cas des familles monoparentales. Enfin, les taux de sous-dénombrement utilisés dans le cas des familles sont ventilés par l'âge et le sexe du chef de famille, ainsi que par le type de cohabitation de la famille.

4. Conclusion

Pour terminer, il convient de souligner que la méthode des taux de chefs comporte certains avantages et inconvénients. Son principal avantage est qu'elle tient compte des changements dans la composition (âge, sexe, état matrimonial, etc.) et de la croissance démographique de la population, deux facteurs clés de l'évolution du nombre de familles et de ménages. Malgré cela, elle ne permet pas la prise en considération d'autres caractéristiques non projetées par Demosim et qui peuvent influencer la formation des familles et des ménages tels que la situation des personnes sur le marché de l'emploi et leur revenu, la situation du logement, les circonstances socioéconomiques ainsi que les préférences dans les modes de vie. Enfin, la méthode pour projeter les familles et les ménages autochtones présentée dans cet article pourrait être utilisée pour projeter d'autres caractéristiques des familles et ménages en ajustant les paramètres en conséquence. Par exemple, il serait possible de projeter le nombre de familles et de ménages immigrants ou de minorités visibles et produire des résultats pour d'autres géographies telles que les RMR.

Bibliographie

Clatworthy, S. J. (2006), « Projections of Aboriginal Households and Families For Canada, Provinces and Regions, 2001-2026 », étude produite pour la Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa.

Clatworthy, S. J. (2012), « Projections of Aboriginal Households and Families For Canada, Provinces and Regions, 2006-2031 », étude produite pour la Direction de l'analyse stratégique, AADNC, Ottawa.

Nations Unies (1973), « Manuel VII. Méthodes de projections des ménages et des familles », Études démographiques n° 54 ST/SOA/SERA, New York.

Statistique Canada (2007), « Dictionnaire du Recensement de 2006 », n°92-566 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada (2011), « Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011 », n°99-000-X2011001 au catalogue de Statistique Canada.